

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 48 (1960)

**Heft:** 877

  

**Artikel:** Egalité des droits politiques à Genève : 18119 "oui" contre 14624 "non" : 18119 électeurs ont choisi l'équité

**Autor:** A.W.G.

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-285044>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Le Mouvement Féministe

Paraît le premier samedi de chaque mois

<b>FONDATRICE DU JOURNAL</b> Emilie GOURD <b>RÉDACTION</b> Mme WIBLE-GAILLARD, 6, ch. de Grange-Canal <b>ADMINISTRATION ET ANNONCES</b> Mlle Renée BERGUER, 7, Pl. du Pt-Saconnex	<b>Organe officiel</b> des publications de l'Alliance de Sociétés féminines suisses Les articles signés n'engagent que leurs auteurs	<b>ABONNEMENTS</b> SUISSE 1 an . . . . . Fr. 8.— (ab. min.) abonnement à « Femmes Suisses » compris. Les abonnements partent de n'importe quelle date Prix du numéro 35 centimes Compte de chèques postaux I. 943
--	---	--

*Toute œuvre noble est d'abord « impossible ».*  
*Au vrai, les possibilités existent, cependant, pour toute œuvre noble, répandues dans l'immensité de l'infini, elles sont encore inarticulées et seule la foi peut les découvrir.*

CARLYLE.

Egalité des droits politiques à Genève - 18119 "oui" contre 14624 "non"

## 18119 électeurs ont choisi l'équité

C'est le sentiment qui demeure, après l'euphorie du premier instant, des premiers jours qui ont suivi la victoire du 6 mars, où le troisième navire de notre flottille romande est arrivé au port.

Après une lutte si prolongée — et que certains prophètes ne croyaient pas près de sa fin — la balance a soudainement penché de notre côté, on le sentait dès la votation du 1er février 1959. Depuis l'an dernier, on a pu constater que le nombre des électeurs convaincus ne cessait de croître, tandis que les adversaires n'augmentaient pas leurs effectifs en dépit d'une propagande minutieusement organisée, où l'argent ne fut pas épargné.

Les 18.000 voix du 1er février 1959 se sont retrouvées fidèles, le 6 mars, et cette constatation assoit fermement le succès. Il ne s'agit pas ici d'une décision emportée de justesse, obtenue par des artifices douteux, mais d'une conviction assurée. Il y a, dans notre canton, 18.000 électeurs qui font confiance aux femmes et sont prêts à collaborer avec elles. Qu'ils soient ici chaleureusement remerciés, ainsi que tous les hommes dévoués qui les ont encadrés et entraînés.

### Les événements mondiaux ont servi la cause

Il serait injuste de ne pas reconnaître que les circonstances extérieures ont favorisé l'évolution de l'opinion : la première guerre mondiale qui entraîna l'octroi des droits politiques aux femmes anglaises puis à celles des Etats-Unis au complet. On pouvait assister dès lors au déroulement de l'expérience dans de grands pays démocratiques ; des pays moins vastes, ceux du nord de l'Europe, la Hollande, le suffrage communal en Belgique, offraient des exemples variés de collaboration féminine aux affaires publiques. Les institutions de la S. d. N. appuyaient fortement la cause.

Le développement des idéologies fascistes freina le mouvement et le souci des électeurs se porta avant tout sur la menace politique qui pesait sur l'Europe. Mais le choc de la deuxième guerre mondiale provoqua une nouvelle floraison féministe : en France d'abord, en Allemagne où les électrices retrouvèrent les droits qu'elles avaient momentanément perdus, l'Italie, l'Autriche.

La Suisse était encerclée par l'idée triom-

phante. Bientôt, les principes proclamés par la Charte des Nations unies décidaient les pays les moins avancés à édicter de nouvelles constitutions où l'égalité civique des sexes était reconnue. La Suisse se trouvait au nombre de quelques exceptions qu'on pouvait compter sur les doigts.

### Le ton change

Dès lors, la marche en avant était irrésistible, il y a des courants que l'on ne saurait remonter. Peu à peu, les esprits de nos électeurs devenaient conscients de la transformation opérée sans que l'ordre des Etats nouveaux fût perburé.

C'est pourquoi notre journal s'est attaché à souligner les faits qui prouvaient la justice de notre cause. Il ne s'agissait plus de pousser des pointes que d'aucuns jugeaient souvent irritantes, mais d'attirer l'attention sur les expériences positives.

### Les hommes parlent aux hommes

Peu à peu, la cause suffragiste n'était plus seulement dans les mains de femmes con-

vaincues, épaulées par quelques hommes avertis, elle passait dans les mains de nouvelles générations d'électeurs qui en firent leur affaire.

Il fallait désormais laisser les hommes parler aux hommes. On a pu se convaincre dans les campagnes de presse qui ont précédé les votations vaudoises, du 1er février, neuchâteloise, du 26 septembre, genevoise du 6 mars dernier, qu'ils trouvaient les accents justes.

Vous souvient-il des campagnes précédentes où notre journal publiait ensuite un florilège de déclarations favorables et encourageantes ? De combien de pages faudrait-il disposer aujourd'hui pour publier un florilège équitable ? On a peine à dénombrer les excellents articles parus afin de persuader l'électeur.

Il appartenait aux femmes de jouer discrètement leur partie dans le concert général. Elles ont su le faire et le président du comité d'action, M. Chavannes, les a remerciées.

Ne croyez pas qu'elles soient restées inactives ! Certes non ! Elles ont beaucoup travaillé, mais dans la pénombre, elles n'en ont que plus de mérite, à elles aussi doivent aller nos chaleureux remerciements.

La page est tournée, une autre feuille blanche est devant nous. Qu'allons-nous y inscrire ? — C'est le secret de l'avenir.

Il reste à chacune d'entre nous le devoir de prendre conscience des responsabilités nouvelles qui nous incombent, il reste à se montrer dignes de la confiance qui a été mise en nous.

Les électrices vaudoises et neuchâteloises ont donné l'exemple du calme, de la mesure, du bon sens, elles ont largement prouvé leur intérêt à la chose publique. Souhaitons que les électrices genevoises suivent cette ligne sage, avec leurs sœurs romandes, afin de persuader les électeurs d'outre-Sarine de faire confiance, sans crainte, à leurs concitoyennes, dans un avenir pas trop lointain.

A. W. G.

### A qui va notre gratitude rétrospective

Notre journal a reçu des témoignages de gratitude, dont il est heureux de remercier les auteurs, faute de pouvoir répondre à chacun. L'actuelle rédaction ne s'attribue aucune gloire ; depuis de longs mois, elle avait mis une sourdine à son ton général, pour une raison dont nous parlerons plus loin.

Mais nous avons accueilli lettres, télégrammes ou téléphones au nom de ceux et celles qui nous ont précédés et qui ont fait de ce journal un instrument efficace afin de propager l'idée, de la développer, de proclamer les progrès acquis partout dans le monde, afin de servir de lien entre les hommes et les femmes qui défendaient cette idée.

Aux pionniers de la première heure, des premières années, des premières décades, va notre gratitude fervente. Ceux qui ont eu le courage de voir juste et loin, qui n'ont pas craint d'affronter le dédain et les sarcasmes, qui n'ont pas craint d'être la minorité houpillée. Le journal était comme le drapeau brandi de cette petite troupe déterminée. Un hommage doit être rendu aux chefs de file disparus, Auguste de Morsier, Camille Virdart, Emilie Gourd, le pasteur Bornand, Eliza Serment, Mme Vuillomenet, le Dr Muret... Nous pourrions allonger la liste des hommes et des femmes qui se sont dévoués à la cause, comme Mme Bondallaz, décédée dans une conférence de propagande.

Nous ne saurions oublier l'aide morale apportée par les pionniers d'autres pays et l'action de fédérations internationales telles l'Alliance internationale des femmes, droits égaux, responsabilités égales.

Il y eut ces temps héroïques, et celles qui bénéficient aujourd'hui des droits obtenus, celles qui en bénéficieront après nous ne doivent pas les oublier.



### Ce jour est arrivé

« Amener le plus grand nombre possible d'hommes à cette hauteur morale, qui leur fait accepter naturellement de partager avec nous ce privilège », disait Emilie Gourd.

**Floriana** Institut pédagogique privé  
 Pontaise 15 — LAUSANNE  
 Nouvelle direction : E. PIOTET Tél. 24 14 27

- Formation de gouvernantes institutrices et étrangères pour familles suisses
- Préparation d'assistantes pour Homes d'enfants, Colonies de vacances, Maisons de refuge, etc. Professeurs diplômés, Diplômes, Placement des élèves assuré.

**EXTRAIT VITAMINEUX**  
*Bévita*  
 Pour assaisonner et tartiner

**LEVURE VITAMINEUSE**  
*Bévita*  
 sous contrôle de l'Institut des vitamines

### PRO INFIRMIS

« Que la loi est dure et inflexible », disait Bernard Shaw dont l'humour sarcastique cachait cependant le grand cœur. C'est pourquoi, ajoutait, « il devrait exister entre elle et son application quelque chose de souple, d'élastique, fait de pitié humaine, de compréhension, de respect de l'individu et de la personnalité. »

Cette réflexion trouve son application précisément chez nous en cet an de grâce 1960 où la loi de l'assurance-invalidité entre en vigueur.

C'est la tâche de Pro Infirmis d'être pour les bénéficiaires de la loi et pour ceux des invalides ne rentrant pas dans ce cadre d'être ce quelque chose de souple et d'élastique fait de compréhension humaine dont parle l'auteur de *Pygmalion*.

Pro Infirmis poursuit donc son activité et continue sa vente annuelle de cartes. Réservez un accueil souriant aux pochettes !!

Compte de chèques aide individuelle et parrainages : II 258.

**BUFFET CORNAVIN**  
 E. L. NIEDERHAUSER